



Trousse de la présidente ou du président du comité de club

Renseignements généraux

But

Ce concours, parrainé par Optimist International, est la source d'inspiration où puisent les jeunes pour exprimer leurs points de vue sur un thème central. En plus d'avoir la possibilité de s'exprimer par écrit, les participants courent la chance de gagner une bourse d'études collégiales.

Comment s'inscrire

Les élèves intéressés doivent soumettre leur essai sur le thème imposé au club Optimiste de leur localité. Les essais sont évalués à l'échelon du club et du district.

Admissibilité - Nouveaux critères!

Le concours est ouvert aux élèves de moins de 18 ans au 31 décembre de l'année scolaire 2011-2012 (31 décembre 2011) et qui n'ont toujours pas obtenu leur diplôme d'études secondaires, ou de son équivalence.

Les élèves américains qui fréquentent l'école dans des installations militaires à l'extérieur des États-Unis peuvent s'inscrire à l'endroit de leur dernier domicile déclaré, de résidence aux É.-U. La présidente ou le président de comité recevra toutes les inscriptions d'élèves vivant dans des installations militaires américaines et vous les ferez parvenir à un club dans la dernière localité où l'élève a résidé. S'il n'y a pas de clubs à cet endroit, la présidente ou le président de comité de district tiendra, pour ces élèves, un concours grand public. Les élèves qui habitent des régions désignées sans district où il n'y a pas de clubs Optimistes ne sont pas admissibles au concours de district.

Sujet

« De quelle façon ma collectivité tire-t-elle avantage de mon attitude positive? »

Longueur du texte

Entre 700 et 800 mots. (Le titre, les notes de bas de page et la bibliographie ne sont pas comptés.) Les mots à trait d'union comptent pour 1 mot.

Dates d'échéance de remise des évaluations

Le club parrain fixe la date d'échéance de remise des essais. Veuillez contacter votre présidente ou président de comité de district pour obtenir plus de renseignements. Le délai pour la remise de l'essai gagnant de votre club à la présidente ou au président de comité de district prend fin le **28 février 2012**.

Les essais sont évalués à l'échelon du district et soumis au service des programmes d'Optimist International au plus tard le **15 avril 2012**. Entre le 15 avril et le 1^{er} juin, les lauréates ou lauréats de district recevront un avis écrit d'Optimist International. Les districts qui voudraient que leur gagnante/gagnant soit avisé après la tenue de la 3^e assemblée trimestrielle de district doivent transmettre une lettre précisant cette demande à Optimist International avant le 1^{er} mars. La présidente ou le président de comité de district devrait confirmer que la gagnante ou le gagnant n'aura pas besoin d'encaisser ses fonds immédiatement. S'il reçoit une lettre à cet effet, Optimist International n'enverra pas la lettre de félicitations ou la documentation relative à la perception des bourses d'études au district ou à la gagnante ou au gagnant à l'échelon international avant juin.

Les clubs et les districts devraient commander les prix auprès de OptiPromo.

Prix

Les bourses d'études décernées aux élèves qui résident aux États-Unis et dans les Caraïbes sont en devises américaines et pour les élèves qui résident au Canada, les bourses d'études sont décernées en argent canadien.

Les clubs et les districts devraient commander les marques de reconnaissance auprès de Promotions Corall.

À l'échelon du club - médaillon

Les clubs peuvent décerner des récompenses pécuniaires pouvant atteindre 500 \$ par gagnante/gagnant du Concours d'essai littéraire, en plus des médaillons officiels. À l'échelon du club, et à son entière discrétion, ces prix peuvent prendre la forme d'une bourse d'études, d'une obligation d'épargne ou d'un prix en argent.

*Avertissement - Les clubs qui prévoient décerner aux élèves gagnants des prix sous forme d'obligations d'épargne ou en argent doivent tout d'abord consulter l'association provinciale qui coordonne les activités et les compétitions scolaires afin de déterminer si le versement de tels prix peut conduire à la suppression du statut amateur du récipiendaire. Si un élève perd son statut amateur, il se pourrait qu'il ne puisse participer à des compétitions sportives ou activités postsecondaires.

À l'échelon du district - plaque et bourse d'études postsecondaires de 2 500 \$ aux gagnantes/gagnants de la première place.

Les districts qui choisissent d'augmenter le financement des bourses d'études ou de financer des bourses d'études supplémentaires devront gérer ces fonds par le truchement d'autres ressources. Optimist International n'assumera plus l'attribution de quelque bourse d'études que ce soit qui n'est pas financée par les Fondations Optimist International. Les districts seront responsables de la tenue des dossiers et de l'attribution des fonds et des bourses d'études.

Les districts peuvent décider de déposer ces fonds dans des comptes de district ou de les verser aux Fondations Optimist International. Les districts peuvent décider de déposer ces fonds dans des comptes de district ou de les verser aux Fondations Optimist International. Les particuliers et les clubs qui font



des dons seront reconnus à vie pour des dons qui serviront à l'augmentation ou à l'ajout de bourses d'études.

Les Fondations traiteront les demandes des districts pour que les fonds de bourses d'études leur soient retournés. Les demandes doivent être faites par écrit et préciser le genre de bourse d'études et le montant. Les Fondations n'attribueront pas les bourses d'études et n'émettront pas les chèques aux récipiendaires des bourses d'études ou à leurs établissements d'enseignement.

Critères de sélection des jurées/jurés

Choisissez trois jurées/jurés compétents qui ne connaissent pas les auteures/auteurs des essais. À l'échelon du club, les jurées/jurés peuvent être des membres Optimistes. À tous les autres échelons du concours, les jurées/jurés ne peuvent pas être des membres Optimistes. Les jurées/jurés devront avoir des connaissances en création littéraire. Ayez toujours une jurée ou un juré de remplacement au cas où l'un d'eux serait malade. Remettez aux jurées/jurés un exemplaire des règlements pour études ainsi qu'une brochure invitation à devenir membre, et initiez-les au monde de l'Optimisme.

Évaluation des essais

La présidente ou le président du comité du Concours d'essai littéraire remet à chaque jurée/juré et juré la documentation nécessaire à l'exécution de leur tâche. Afin de préserver l'anonymat de chaque concurrente/concurrent, on assignera un numéro d'identification à chaque essai. Le numéro d'identification doit être inscrit sur la page de titre et sur la page 1 de l'essai. La page de titre sera retirée et conservée par la présidente ou le président de comité du Concours d'essai littéraire. On ne remettra aux jurées/jurés que les textes portant le numéro d'identification.

On peut procéder à l'évaluation comme telle de l'une ou de l'autre des façons suivantes :

Les trois jurées/jurés se rencontrent et évaluent les essais et ils soumettent leurs feuilles d'évaluation dûment remplies à la présidente ou au président du comité du Concours d'essai littéraire.

Ou

Chaque jurée/juré reçoit une trousse dans laquelle se trouvent des exemplaires des essais à évaluer. Elles/ils retournent les essais et les feuilles d'évaluation dûment remplies à la présidente ou au président du comité du Concours d'essai littéraire, à une date fixe.

Dans un cas comme dans l'autre, les jurées/jurés ne doivent jamais comparer leurs notes ou leurs commentaires sur les essais. Si la présidente ou le président de comité juge qu'il y a méprise, il doit communiquer directement avec la jurée ou le juré pour en discuter aux fins de réévaluation. Les présidentes/présidents de comités du concours ne peuvent pas modifier les pointages accordés par les jurées/jurés ou le nombre de points déduit!

Lancement du concours dans votre collectivité

La façon la plus courante est de communiquer avec l'école secondaire de votre localité et de demander au professeur de français de travailler avec ses élèves à la rédaction d'un essai à inscrire au concours. Il y a plusieurs autres moyens faciles de joindre les jeunes au sein de votre collectivité.

- Contactez le ministère de l'Éducation et obtenez le nom d'une personne-ressource pour connaître les élèves qui reçoivent un enseignement à domicile.
- Contactez les écoles privées et publiques de votre localité.
- Communiquez avec la présidente ou le président de l'association parents-maîtres pour distribuer de l'information aux parents à l'occasion d'une réunion.
- Communiquez avec les clubs jeunesse de la localité, comme les scouts et les guides, les grands frères et les grandes soeurs.

Veillez à ce que toute personne que vous avez contactée ait en main les coordonnées de la personne-ressource de votre club.

Après le concours de club

- Faites connaître le nom de la gagnante ou du gagnant aux membres du club et aux médias de la localité. Consultez le site Web pour y obtenir des communiqués de presse (avant et après) et d'autres suggestions.
- Invitez la gagnante ou le gagnant à votre prochaine réunion de club et lui demander de lire son essai.
- Ragrafez la page de titre de l'essai gagnant et l'expédier à la présidente ou au président du comité de district et y joindre les documents suivants :
 - _____ Frais d'inscription (le cas échéant)
 - _____ Formulaire d'inscription au Concours d'essai littéraire du district dûment rempli
 - _____ Exemplaire de l'acte de naissance ou du passeport.

La documentation doit arriver au plus tard le 28 février 2012.

Si vous ignorez qui est la présidente ou le président du comité du Concours d'essai littéraire de district, demandez à la présidente ou au président de votre club de consulter le répertoire du district. Si leurs noms ne s'y trouvent pas, communiquez avec la gouverneure ou le gouverneur du district. **Prière de ne pas expédier l'essai gagnant de votre club à Optimist International!** Expédier l'essai et autres documents à la mauvaise adresse peut faire en sorte qu'il ne puisse être évalué à l'échelon du district. l'échelon du district.

Inscription au Concours 2011-2012 d'essai littéraire d'Optimist International

Nom _____ Garçon Fille
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____
Province _____ Courriel _____
Téléphone (_____) _____ / _____ / _____
Date de naissance _____ / _____ / _____ Âge _____
Avez-vous participé à un autre Concours d'essai littéraire Optimiste au cours de la présente année scolaire? Oui Non

J'ai pris connaissance des règlements du concours et j'accepte de me soumettre à toutes ces exigences.
Signature de la concurrente ou du concurrent _____ Date _____ / _____ / _____
J'accorde à mon enfant/pupille la permission de participer au Concours d'essai littéraire Optimiste.
Signature d'un parent, de la tutrice ou du tuteur _____
Club Optimiste parrain _____
Numéro du club Optimiste parrain _____

Sujet officiel : « De quelle façon ma collectivité tire-t-elle avantage de mon attitude positive? »

Règlements du Concours d'essai littéraire

Chaque concurrente/concurrent doit recevoir un exemplaire des règlements et remplir le formulaire d'inscription. Les règlements comprennent des informations sur le concours, l'évaluation et les prix.

Première section – Règlements généraux

1. Le concours est ouvert aux élèves de moins de 18 ans au 31 décembre de l'année scolaire 2011-2012 (31 décembre 2011) et qui n'ont toujours pas obtenu leur diplôme d'études secondaires, ou de son équivalence. Les élèves doivent s'inscrire dans le district où ils habitent. Les élèves américains qui fréquentent l'école dans des installations militaires à l'extérieur des États-Unis peuvent s'inscrire à l'endroit de leur dernier domicile déclaré. Les élèves qui habitent des régions désignées sans district où il n'y a pas de clubs Optimistes ne sont pas admissibles.
2. Les concurrentes/concurrents doivent s'inscrire par le biais d'un club Optimiste local, ou d'un concours grand public s'il n'y a pas de club local.
3. Les concurrentes/concurrents doivent rédiger elles-mêmes/eux-mêmes un essai original, et ce, avec très peu de conseils donnés par autrui. On définit l'essai comme une composition littéraire analytique ou interprétative. Les oeuvres de fiction ou de poésie ne seront pas acceptées.
4. À l'échelon du district, il doit y avoir au moins trois concurrentes/concurrents participants au concours.
5. Optimist International se réserve le droit de modifier le texte de tout essai inscrit au concours, de le publier ou de le reproduire sans devoir pour autant en rémunérer l'auteur/autheur.

Deuxième section – Admissibilité des concurrentes/concurrents

1. Le concours est ouvert à tous les élèves de moins de 18 ans au 31 décembre de l'année scolaire 2011-2012 (31 décembre) et qui n'ont toujours pas obtenu leur diplôme d'études secondaires. Les élèves doivent s'inscrire dans le district où ils habitent. Les élèves américains qui fréquentent l'école dans des installations militaires à

- l'extérieur des États-Unis peuvent s'inscrire à l'endroit de leur dernier domicile déclaré. Les élèves qui habitent des régions où il n'y a pas de clubs Optimistes ne sont pas admissibles.
2. Les concurrentes/concurrents sont admissibles à un seul concours de club au cours d'une année donnée. (1^{er} octobre - 30 septembre)
3. Quelconque ayant déjà remporté une bourse d'études du Concours d'essai littéraire n'est admissible, à quelque échelon que ce soit.
4. Tous les concurrents, à quelque échelon que ce soit, doivent fournir un exemplaire de leur acte de naissance ou de leur passeport avant de participer.

Troisième section – Règlements du concours

1. Les participantes et participants doivent traiter du thème officiel.
2. Chaque essai doit avoir une page de titre qui comprend : le thème officiel, le nombre de mots, le nom de l'auteur/autheur, son adresse et son numéro de téléphone, le nom de son école, ainsi que sa date de naissance.
3. Le thème officiel et le nombre de mots doivent se trouver dans la partie supérieure de la page 1 (pénalité de 2 points pour défaut d'inscrire le thème officiel et de 5 points pour ne pas indiquer correctement le nombre total de mots).
4. Les essais doivent être rédigés à l'ordinateur et à double interligne. (Dédution de 5 points)
5. Les essais doivent compter au moins 700 mots, mais pas plus de 800. Tous les mots de l'essai sont comptés. Les notes de bas de page, la bibliographie et le titre ne sont pas comptés. Les mots à trait d'union comptent pour 1 mot. (Dédution de 5 points par tranche de 25 mots au-delà ou en dessous du nombre de mots exigé.)
6. Chaque page de l'essai doit être numérotée en commençant par la page 1 de l'essai et non par la page de titre. La numérotation doit se trouver au centre et au bas de chaque page.
7. Toute citation ou oeuvre utilisées, protégées par un droit d'auteur/autheur, doit être identifiée correctement. Par exemple, l'utilisation des protocoles courants de rédaction peut être spécifiée par la mentionner ou le mentionner qui voit à l'ensemble du concours. L'omission d'identifier les citations tirées de textes déjà publiés résultera en la disqualification de la concurrente ou du concurrent.
8. Aucune référence ne doit être faite permettant

- d'identifier l'élève, les parents, l'école, la collectivité, le club Optimiste parrain ou le district. (Dédution de cinq points ou une fraction de ce nombre selon le degré d'identification)
9. L'essai peut être rédigé en anglais, en français ou en espagnol si la langue utilisée est une langue officielle du pays dans lequel se trouve le club Optimiste parrain.
10. Tout le document doit être agrafé au coin supérieur gauche. Aucune couverture, quelle qu'elle soit, n'est acceptée.

Quatrième section – Évaluation

1. L'évaluation sera faite par un jury composé de trois jurés/jurées qualifiés qui ne connaissent pas les concurrents. À l'échelon du club, les jurés/jurées peuvent être des membres Optimistes. À l'échelon du district, les jurés/jurées ne peuvent pas être des membres Optimistes.
2. Afin de préserver l'anonymat de chaque concurrente/concurrent, on assignera un numéro d'identification à chaque essai. Le numéro d'identification doit être inscrit sur la page de titre et sur la page 1 de l'essai. La page de titre sera retirée et conservée par la présidente ou le président de comité du Concours d'essai littéraire. On ne remettra aux jurés/jurées que les textes portant le numéro d'identification.
3. Les essais évalués ne feront l'objet d'aucune discussion ni d'aucune comparaison entre les jurés/jurées.
4. Seuls les jurés/jurées peuvent accorder ou déduire des points.

Cinquième section – Pointage

- Les méthodes de pointage seront identiques à tous les échelons du concours.
1. Organisation matérielle (traitement logique du thème, respect du thème imposé) : 40 points
 2. Vocabulaire et style (construction des phrases et enchaînement) : 30 points
 3. Grammaire, ponctuation et orthographe : 20 points
 4. Propreté de la présentation : 5 points
 5. Respect des règlements du concours (rédigé selon le format exigé) : 5 points
- ### Sixième section – Pénalités
1. Omission d'inscrire le thème officiel : 2 points
 2. Omission d'inscrire avec exactitude le nombre total de mots : 5 points
 3. Omission de demeurer dans la limite de 700 à 800

4. Révélation de son identité : 5 points ou une fraction de ce nombre selon le degré d'identification
5. Omission de rédiger l'essai à l'ordinateur et à double interligne : 5 points

Septième section – Prix

- Toutes les marques de reconnaissance d'Optimist International remis lors des concours de club et de district doivent provenir de Promotions Corall.
1. À l'échelon du club - médaille
 2. À l'échelon du district — plaque et bourse d'études postsecondaires de 2 500 \$ remises à celle ou à celui qui s'est mérité la première place
- A. Les bourses d'études sont financées par les Fondations Optimist International des États-Unis et du Canada.
- B. Les bourses d'études remises doivent servir uniquement à des études postsecondaires, universitaires ou de formation professionnelle.
- C. Toutes les bourses d'études seront versées à l'établissement d'enseignement choisi par la ou le récipiendaire, sous réserve de l'approbation d'Optimist International.
- D. Les gagnants d'une bourse d'études d'Optimist International doivent la percevoir avant l'âge de 25 ans.

Pour obtenir de plus amples renseignements, contactez :

Personne-ressource : _____
Adresse de la personne-ressource : _____
Téléphone ou courriel de la personne-ressource : _____



Règlements officiels

Première section – Règlements généraux

1. Le Concours d'essai littéraire d'Optimist International est réparti sur deux niveaux de compétition : le club et le district.
2. Les concurrentes/concurrents doivent s'inscrire par le biais d'un club Optimiste local, ou d'un concours grand public s'il n'y a pas de club local.
3. Les concurrentes/concurrents doivent rédiger elles-mêmes/eux-mêmes un essai original, et ce, avec très peu de conseils donnés par autrui. On définit l'essai comme une composition littéraire analytique ou interprétative. Les œuvres de fiction ou de poésie ne seront pas acceptées.
4. À l'échelon du district, il doit y avoir au moins trois concurrentes/concurrents participants au concours.
5. Optimist International se réserve le droit de modifier le texte de tout essai inscrit au concours, de le publier ou de le reproduire sans devoir pour autant en rémunérer l'auteur/auteure.

Deuxième section – Admissibilité des concurrentes/concurrents

1. Le concours est ouvert à tous les élèves de moins de 18 ans au 31 décembre de l'année scolaire 2011-2012 (31 décembre) et qui n'ont toujours pas obtenu leur diplôme d'études secondaires. Les élèves doivent s'inscrire dans le district où ils habitent. Les élèves américains qui fréquentent l'école dans des installations militaires à l'extérieur des États-Unis peuvent s'inscrire à l'endroit de leur dernier domicile déclaré. Les élèves qui habitent des régions désignées sans district où il n'y a pas de clubs Optimistes ne sont pas admissibles au concours de district.
2. Les concurrentes et concurrents sont admissibles à un seul concours de club au cours d'une année donnée (1^{er} octobre - 30 septembre).
3. Quiconque ayant déjà remporté une bourse d'études du Concours d'essai littéraire n'est admissible, à quelque échelon que ce soit.
4. Toutes les concurrentes et tous les concurrents, à quelque échelon que ce soit, doivent fournir un exemplaire de leur acte de naissance avant de participer.

Troisième section – Règlements du concours

1. Les participantes/participants doivent traiter du thème officiel.
2. Chaque essai doit avoir une page de titre qui comprend : le thème, le nombre de mots, le nom de l'auteur/auteure, son adresse et son numéro de téléphone, le nom de son école, ainsi que sa date de naissance.

3. Le thème officiel et le nombre de mots doivent se trouver dans la partie supérieure de la page 1 (pénalité de 2 points pour défaut d'inscrire le thème officiel et de 5 points pour ne pas indiquer correctement le nombre total de mots).
4. Les essais doivent être rédigés à l'ordinateur et à double interligne. (Déduction de 5 points)
5. Les essais doivent compter au moins 700 mots, mais pas plus de 800. Tous les mots de l'essai sont comptés. Les notes de bas de page, la bibliographie et le titre ne sont pas comptés. Les mots à trait d'union comptent pour 1 mot. (Déduction de 5 points par tranche de 25 mots au-delà ou en dessous du nombre de mots exigé.)
6. Chaque page de l'essai doit être numérotée en commençant par la page 1, et non par la page de titre. La numérotation doit se trouver au centre et au bas de chaque page.
7. Toute citation ou œuvre utilisées, protégées par un droit d'auteur/auteur, doit être identifiée correctement. Par exemple, l'utilisation des protocoles courants de rédaction peut être spécifiée par la monitrice ou le moniteur qui voit à l'ensemble du concours. L'omission d'identifier les citations tirées de textes déjà publiés résultera en la disqualification de la concurrente ou du concurrent.
8. Aucune référence ne doit être faite permettant d'identifier l'élève, les parents, l'école, la collectivité, le club Optimiste parrain ou le district. (Déduction de 5 points ou une fraction de ce nombre selon le degré d'identification)
9. L'essai peut être rédigé en anglais, en français ou en espagnol si la langue utilisée est une langue officielle du pays dans lequel se trouve le club Optimiste parrain.
10. Tout le document doit être agrafé au coin supérieur gauche. Aucune couverture, quelle qu'elle soit, n'est acceptée.

Quatrième section – Évaluation

1. L'évaluation sera faite par un jury composé de trois jurées/jurés qualifiés qui ne connaissent pas les concurrentes/concurrents. À l'échelon du club, les jurées/jurés peuvent être des membres Optimistes. À l'échelon du district, les jurées/jurés ne peuvent pas être des membres Optimistes.
2. Afin de préserver l'anonymat de chaque concurrente/concurrent, on assignera un numéro d'identification à chaque essai. Le numéro d'identification doit être inscrit sur la page de titre et sur la première page de l'essai. La page de titre sera retirée et conservée par la présidente ou le président de comité du Concours d'essai littéraire. On ne remettra aux jurées/jurés que les textes portant le numéro d'identification.
3. Les essais évalués ne feront l'objet d'aucune discussion ni d'aucune comparaison entre les jurées/jurés.
4. Seuls les jurées/jurés peuvent accorder ou déduire des points.



Cinquième section – Pointage

Les méthodes de pointage seront identiques à tous les échelons du concours.

1. Organisation matérielle (traitement logique du thème, respect du thème imposé) : 40 points
2. Vocabulaire et style (construction des phrases et enchaînement) : 30 points
3. Grammaire, ponctuation et orthographe : 20 points
4. Propreté de la présentation : 5 points
5. Respect des règlements du concours (rédigé selon le format exigé) : 5 points

Sixième section – Pénalités

1. Omission d'inscrire le thème officiel : 2 points
2. Omission d'inscrire le nombre total de mots : 5 points
3. Révélation de son identité : 5 points ou une fraction de ce nombre selon le degré d'identification
4. Omission de demeurer dans la limite de 700 à 800 mots : 5 points par tranche de 25 mots au-delà ou en dessous du nombre de mots exigé
5. Omission de rédiger l'essai à l'ordinateur et à double interligne : 5 points

Septième section – Prix

Toutes les marques de reconnaissance d'Optimist International remis lors des concours de club et de district doivent provenir

de OptiPromo.

1. À l'échelon du club - médaillon

Les clubs peuvent décerner des récompenses pécuniaires pouvant atteindre 500 \$ par gagnante/gagnant du Concours d'essai littéraire, en plus des médaillons officiels. À l'échelon du club, et à son entière discrétion, ces prix peuvent prendre la forme d'une bourse d'études, d'une obligation d'épargnes ou d'un prix en argent.

2. À l'échelon du district — plaque et bourse d'études postsecondaires de 2 500 \$ remises à celle ou à celui qui s'est mérité la première place
 - A. Les bourses d'études sont financées par les Fondations Optimist International des États-Unis et du Canada.
 - B. Les bourses d'études remises doivent servir uniquement à des études postsecondaires, universitaires ou de formation professionnelle.
 - C. Toutes les bourses d'études seront versées à l'établissement d'enseignement choisi par la ou le récipiendaire, sous réserve de l'approbation d'Optimist International.
 - D. Toutes les bourses d'études seront administrées par Optimist International.
 - E. Les gagnants d'une bourse d'études d'Optimist International doivent la percevoir avant l'âge de 25 ans.



Échéancier de planification de la présidente ou du président du comité de concours de club

Juin - août 2011

- Assister au congrès international pour recevoir une formation et des conseils!
- Présenter le programme à votre club.
- Examiner la trousse du programme du concours dans le site Web Optimiste.
- Contacter les écoles et les organismes communautaires pour leur offrir de prendre part au concours qui se tiendra au cours de la prochaine année scolaire. Leur accorder suffisamment de temps pour l'inclure dans leurs plans!

Septembre 2011

- Fixer la date du concours de votre club. Les clubs peuvent organiser leur Concours n'importe quand entre le 1^{er} octobre et le début de février.
- Distribuer les affiches et les inscriptions aux écoles et organismes communautaires participants et leur donner les coordonnées de la personne-ressource pour qu'ils commencent à passer le message!
- Présenter le budget

Octobre 2011

- Communiquer avec la présidente ou le président de comité du Concours d'essai littéraire de district afin de savoir s'il y a des frais d'inscription au concours de district.
- Apposer des affiches dans les endroits fréquentés par les jeunes afin de promouvoir le concours.
- Promouvoir le concours par le truchement des médias locaux.
- Choisir trois jurées/jurés compétents qui ne connaissent pas les auteurs/auteurs des essais.
- Commandez les médailles, les certificats et tout autre article dont vous aurez besoin pour le concours auprès de OptiPromo.

Novembre 2011 - février 2012

- Rassembler les essais au début de février pour avoir suffisamment de temps pour les faire évaluer.
- Organiser l'évaluation et déterminer les gagnantes/gagnants des première, deuxième et troisième places.
- Soumettre le formulaire d'inscription de district, un exemplaire de l'acte de naissance ou du passeport, l'essai s'étant classé au premier rang et les frais d'inscription, le cas échéant, au président du comité du Concours d'essai littéraire de district. Il faut les avoir reçus au plus tard le 28 février 2012.
- Remettre les prix aux gagnantes/gagnants des première, deuxième et troisième places à l'occasion d'une réunion de club ou d'un dîner spécial et les inviter à en faire la lecture.

Mars 2012

- Remplir le formulaire d'évaluation de la présidente ou du président du comité de club inclus dans le présent guide et le soumettre à Optimist International.
- Retourner tous les essais non gagnants à leurs auteurs/auteurs.
- Faire parvenir un communiqué de presse et des photos des gagnantes/gagnants aux médias locaux.
- Présenter au club un rapport définitif.



Fiche de présences des visiteuses/visiteurs

Nom : _____ Téléphone résidentiel : _____

Téléphone d'affaires : _____ Téléphone cellulaire : _____

Adresse postale : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Notes : _____

Nom : _____ Téléphone résidentiel : _____

Téléphone d'affaires : _____ Téléphone cellulaire : _____

Adresse postale : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Notes : _____

Nom : _____ Téléphone résidentiel : _____

Téléphone d'affaires : _____ Téléphone cellulaire : _____

Adresse postale : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Notes : _____

Nom : _____ Téléphone résidentiel : _____

Téléphone d'affaires : _____ Téléphone cellulaire : _____

Adresse postale : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Notes : _____

Inspirer le meilleur chez les jeunes... Joignez-vous à nous aujourd'hui même!
www.optimiste.org



Directives au jury

Remettre le présent formulaire et un exemplaire des règlements à chaque jurée/juré.

Pointage

Organisation matérielle

Dans cette catégorie, on doit prendre en compte l'interprétation qui est faite du thème, la clarté de l'opinion de l'auteur/auteure, l'étendue de la recherche qu'elle/il a effectuée ainsi que l'organisation logique des idées et des preuves qu'elle/il apporte pour les appuyer.

Accorder un maximum de 40 points.

Vocabulaire et style

Prendre en compte le choix et l'utilisation des mots, l'utilisation des phrases descriptives, la clarté de la structure des phrases et la cohérence dans le développement du thème. Parmi les facteurs importants, notons l'utilisation des procédés rhétoriques, des comparaisons, des métaphores et des citations.

Accorder un maximum de 30 points.

Grammaire, ponctuation et orthographe

On doit porter attention aux accords entre les sujets et les verbes, au pluriel des substantifs et aux temps grammaticaux des verbes.

Accorder un maximum de 20 points.

Propreté de la présentation

L'aspect général du texte est un élément déterminant de la présentation. La lisibilité et l'espacement des textes manuscrits sont à prendre en compte.

Accorder un maximum de 5 points.

Respect des règlements du concours

La capacité de se conformer aux directives et règlements est un aspect important de l'exercice. Les règlements expliquent en détail le format à respecter pour la rédaction de l'essai.

Accorder un maximum de 5 points.

La somme totale des points accordés doit être inscrite, dans l'espace réservé à cette fin, sur le formulaire.

Pénalités

Omission d'inscrire le thème officiel

Le thème officiel doit être inscrit au haut de la page 1 de l'essai.

Déduire 2 points pour omission d'inscrire le thème officiel.

Omission d'inscrire le nombre total de mots et de le faire correctement.

Le nombre de mots doit figurer au haut de la page 1 de l'essai. Ce dernier doit être exact et inscrit à l'endroit prescrit afin d'éviter les pénalités.

Déduire 5 points pour omission d'inscrire le nombre total de mots et de l'inscrire à l'endroit prescrit.

Omission de rédiger l'essai à l'ordinateur et à double interligne

Tous les essais doivent être rédigés à l'ordinateur et à double interligne.

Déduire 5 points.

Omission de demeurer dans la limite de 700 à 800 mots

Le décompte total n'inclut pas les notes de bas de page, la bibliographie et le titre. Il ne porte que sur les mots du texte lui-même, peu importe la longueur.

Déduire 5 points par tranche de 25 mots au-delà ou en dessous du nombre de mots exigé.

Révélation de son identité

Les élèves ne peuvent révéler leur identité, ni celle de leurs parents, de leur école, de leur collectivité, du club Optimiste parrain ou du district. Le fait d'écrire « Mon père est le maire de... » est une infraction aux règlements.

Déduire 5 points ou une fraction de ce nombre selon le degré d'identification.

Sélection des trois gagnantes/gagnants

1. Chaque jurée/juré doit classer dans l'ordre les cinq meilleurs essais. Les cas d'ex aequo ne sont pas autorisés. Réévaluer les essais, si nécessaire.
2. La présidente ou le président du comité du concours inscrit le pointage de chaque jurée/juré sur la feuille de pointage maîtresse.
3. Le décompte total des points des trois jurées/jurés détermine le rang de chaque essai. L'essai ayant récolté le plus grand nombre de points est déclaré gagnant.
4. En cas d'égalité, le texte ayant récolté le plus grand nombre de points dans la première catégorie est déclaré vainqueur. Si l'égalité subsiste, chaque catégorie subséquente, dans l'ordre, sert de bris d'égalité.
5. Si l'égalité subsiste toujours après vérification de chacune des catégories, les essais en ballottage sont soumis à nouveau à l'évaluation des jurées/jurés.

Seuls la présidente ou le président du comité du concours peut prendre connaissance des pointages et des totaux. Personne d'autre n'est autorisé à voir les totaux et les rangs! Les pointages sont confidentiels.



Feuille de pointage des jurés

Concours d'essai littéraire d'Optimist International Jurée/juré n° _____

Catégories à évaluer

Essai^{no}

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

Organisation matérielle <i>Maximum de 40 points</i>																
Vocabulaire et style <i>Maximum de 30 points</i>																
Grammaire, ponctuation et orthographe <i>Maximum de 20 points</i>																
Propreté de la présentation <i>Maximum de 5 points</i>																
Respect des règlements du concours <i>Maximum de 5 points</i>																
Total des points accordés																
Pénalités																
Omission d'inscrire le thème officiel <i>Déduire 2 points</i>																
Omission d'inscrire le nombre total de mots et de le faire correctement <i>Déduire 5 points</i>																
Omission de rédiger l'essai à l'ordinateur et à double interligne <i>Déduire 5 points</i>																
Omission de demeurer dans la limite de 700 à 800 mots <i>Déduire 5 points par tranche de 25 mots au-delà ou en dessous du nombre de mots exigé</i>																
Révélation d'identité <i>Déduire 5 points ou une fraction de ce nombre selon le degré d'identification</i>																
Total des points déduits																
Total définitif <i>Total des points accordés moins le total des points déduits</i>																
Classement des cinq meilleurs essais - LE CLASSEMENT EX AEQUO N'EST PAS PERMIS																

Signature de la jurée ou du juré _____ Date ____ / ____ / ____



En tant que présidente/président du comité de ce concours, vous avez deux responsabilités importantes à exercer AVANT de remettre les essais aux jurées/jurés :

1. Examinez les inscriptions pour y déceler des manquements manifestes aux règlements. Si vous jugez que les manquements aux règlements sont évidents au point où il est inutile de soumettre l'essai à l'évaluation du jury, vous pouvez, en tant que présidente/président du comité, le disqualifier.
2. Numérotez chaque page de titre et inscrivez le même numéro sur chaque page de l'essai. Détachez ensuite la page de titre et placez-la dans vos dossiers. Cela libérera les jurées/jurés de tout soupçon de partialité ou de subjectivité.

AUTRE POSSIBILITÉ :

Bon nombre de présidentes/présidents de comité de ce concours ont confié ce conseil pratique au service des programmes.

Pour chaque essai à évaluer, confirmez le nombre total de mots.

À garder en mémoire : les citations font partie du décompte de mots, mais non les notes de bas de page ou de fin.

Par exemple : 1 L'espoir, page 140, André Malraux. Cette note ne fait pas partie du décompte de mots. Par contre, la citation « *Le danger est que tout homme porte en soi-même le désir d'une apocalypse* », en fait partie. N'oubliez pas que les mots comme un, une, le, la, que, qui, etc., **font partie** du décompte total. À garder en mémoire : les mots à trait d'union comptent pour 1 mot.

Si le décompte de mots est inexact, veuillez le noter sur une liste. Cela réduira d'autant le temps que consacreront les jurées/jurés à leur tâche.

Exemple :

Essai	Nombre de mots bien rapporté	Nombre réel de mots
1	oui	
2	non	805
3	non	605

Deux points supplémentaires à retenir :

1. En colligeant les pointages, gardez-les secrets et ne les dévoilez à personne sous aucun prétexte.
2. Advenant le cas où vous auriez un grand nombre d'inscriptions, songez à procéder à une évaluation préliminaire (par d'autres jurées/jurés) afin de réduire le fardeau de la tâche à un nombre acceptable. Cette façon de faire est toutefois laissée à la discrétion de la présidente ou du président du comité de ce concours; ce n'est pas une exigence.

Comment remplir la feuille de pointage maîtresse

Inscrivez, sur la feuille de pointage maîtresse, les points accordés aux divers essais par chacun des trois jurées/jurés. Après avoir fait le total des points accordés pour chaque essai dans la colonne « Pointage total », classez-les dans la colonne « Rang ». En l'absence d'égalité, vous pouvez aisément déterminer les gagnantes/gagnants des première, deuxième et troisième places.

En cas d'égalité, le texte ayant récolté le plus grand nombre de points dans la première catégorie est déclaré vainqueur. Si l'égalité subsiste, chaque catégorie subséquente devrait être considérée comme bris d'égalité.

Si l'égalité subsiste toujours après vérification de chacune des catégories, les essais en ballottage sont soumis à nouveau à l'évaluation des jurées/jurés (aucune égalité permise, comme avant).

Rappelez-vous que les pointages sont confidentiels et ne doivent être communiqués à qui que ce soit.



Feuille de pointage maîtresse pour les présidentes et présidents de comité de club et de district

Concours d'essai littéraire d'Optimist International

Essai n°	Jurée/juré n° 1	Jurée/juré n° 2	Jurée/juré n° 3	Pointage 1 2 3 total	Rang
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					



Formulaire de participation au Concours d'essai littéraire de district

La présidente ou le président du comité du concours doit remplir le présent formulaire

Le président du comité du Concours d'essai littéraire de votre district doit recevoir le présent formulaire, l'essai du gagnant, un exemplaire de son acte de naissance ou de son passeport et les frais d'inscription, le cas échéant, au plus tard le 28 février 2012.

Renseignements sur la gagnante ou le gagnant

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Téléphone résidentiel (_____) _____ Âge _____

(doit être âgé de moins de 18 ans en date du 31 décembre de l'année scolaire 2011-2012)

Adresse de courrier électronique : _____ Garçon Fille

Déclaration d'originalité

J'ai pris connaissance des règlements officiels du Concours d'essai littéraire Optimist International. Je déclare les avoir bien compris et je m'engage à les respecter. De plus, je certifie que j'ai rédigé mon propre essai avec très peu de conseils donnés par autrui. J'ai identifié toutes citations utilisées et j'ai donné crédit aux auteures/auteurs. Je n'ai participé à aucun Concours d'essai littéraire organisé par un autre club Optimiste au cours de la présente année. Il est entendu que toute omission de l'auteur/auteur d'une citation ou toute violation des règlements entraînent automatiquement ma disqualification.

Signature de la concurrente ou du concurrent _____ Date ____ / ____ / ____

Directives à l'intention de la présidente ou du président du comité de club

1. Ragrafez la page de titre à l'essai avant de l'expédier à la présidente ou au président du comité du Concours d'essai littéraire de district.
2. Inscrivez en caractères d'imprimerie le nom du club Optimiste parrain sur la page de titre.
3. Le président du comité du Concours d'essai littéraire de votre district doit recevoir le présent formulaire, l'essai du gagnant, un exemplaire de son acte de naissance ou de son passeport et les frais d'inscription, le cas échéant, au plus tard le 28 FÉVRIER 2012.

Nombre de jeunes ayant participé au concours de club _____

À être signé par la présidente ou le président de comité de club

« Nous soussignés, conformément aux règlements officiels du Concours d'essai littéraire d'Optimist International, inscrivons cette concurrente ou ce concurrent au concours de district. Nous comprenons que le présent formulaire, l'essai et un exemplaire de l'acte de naissance ou du passeport doivent être remis à la présidente ou au président de comité du concours avant que cette concurrente ou ce concurrent participe au prochain échelon du concours. »

Club Optimiste de _____ Nom du district _____

Numéro du club _____

Signature de la présidente ou du président de club _____

Signature de la présidente ou du président du comité du concours de club _____



Pour que la lauréate ou le lauréat de club soit admissible au concours à l'échelon du district, la présidente ou le président de comité du concours de club doit joindre les pièces suivantes :

_____ Formulaire de participation au Concours d'essai littéraire de district

- Doit être signé par la concurrente ou le concurrent
- Doit indiquer le nombre de jeunes ayant participé au concours de club
- Doit porter les signatures appropriées

_____ Acte de naissance ou du passeport (peut être une copie, si lisible)

- Tout autre document de vérification de l'âge sera refusé

_____ L'essai doit être rédigé à l'ordinateur

_____ Frais d'inscription (le cas échéant)

Doivent être reçues au plus tard le 28 février 2012!



Présidente/président du comité du Concours d'essai littéraire de club Formulaire d'évaluation

Nom de district _____

Nom du président du comité (facultatif) _____

Occupez-vous le poste de présidente/président de comité pour la première fois? _____ Année du concours _____

En tant que président du comité, quelle partie du concours avez-vous le plus appréciée?

En tant que président du comité, quelle partie du concours avez-vous le moins appréciée?

Que pensez-vous du sujet de cette année? Avez-vous des sujets à suggérer pour l'avenir?

Quelles recommandations proposez-vous, le cas échéant, pour améliorer le concours?

Quelques méthodes de travail qui ont bien fonctionné pour votre club?

Veuillez dresser la liste de tous les changements que votre club apportera au concours de l'année prochaine.

Prière d'expédier le présent formulaire à l'endroit suivant :

**Centre de services canadien
5205, boulevard Métropolitain Est, bureau 200 • Montréal (Québec) H1R 1Z7 Canada
ou par télécopieur au 514-721-1104**